

PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE TROINEX

Lundi 12 décembre 2005 à 20h00

- Présents :**
- M. Jean-Pierre Waefler, Président
 - Mmes Dominique Bernardet, Annick Deshayes, Margrit Grodecki, Brigitte Martin, Conseillères municipales
 - MM. Jean Berthet, Alain Forestier, Jean-Louis Kaiser, Dominique Kroug, Guy Lavorel, Charles Matringe, Christian Pittet, Enrico Querio, Jean-Marc Siegrist, Jean-Marc Styner, Michel Zuber, Conseillers municipaux
 - MM. Jacques Magnenat, Maire
Paul Buclin et Yves Meynard, Adjoint
Olivier Niederhauser, Secrétaire communal
- Excusé :**
- M. Joseph Menu, Conseiller municipal

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 novembre 2005
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
 - 2.1 Course de l'escalade - résultats
3. Communications de la Mairie :
 - 3.1 Augmentation de la redevance SIG versée aux communes
 - 3.2 Participation des communes à l'assainissement des finances de l'Etat
 - 3.3 Projet d'antenne pour la téléphonie mobile
 - 3.4 Chicane aménagée à la route de la Chapelle
 - 3.5 Etang et bassin de stockage dans la zone des marais
 - 3.6 Engagement d'un employé au service de la voirie
 - 3.7 Projet de plantation de 2 arbres sur la place de la Mairie
 - 3.8 Don en faveur des victimes du tremblement de terre au Cachemire
4. Proposition de motion :
 - 4.1 Motion de Mme Bernardet et MM. Alain Forestier, Christian Pittet, Jean-Marc Siegrist et Michel Zuber, Conseillers municipaux « *pour un recensement des investissements prévisibles à long terme (10 ans).* »
5. Propositions individuelles et questions
 - 5.1 Tableau des investissements en faveur des mesures environnementales
 - 5.2 Eclairage du parking semi-enterré
 - 5.3 Présence de personnel communal lors du montage/démontage de manifestations communales
 - 5.4 Tri des déchets à l'école
 - 5.5 Signalisation du bâtiment de la Mairie
 - 5.6 Suivi des divers du Conseil municipal
 - 5.7 Promenade vers le Nant-de-Sac négligée
 - 5.8 Thune du cœur

- 5.9 Procédure de déclassement de la parcelle des Crêts
 - 5.10 Aménagement d'un grenier en appartement
 - 5.11 Installation d'une polybenne pour le service du feu sur le camion de la voirie
-

M. Waefler, Président, ouvre la séance à 20h00 et donne lecture de l'ordre du jour qui n'appelle pas de remarque.

1. Approbation de procès-verbal de la séance du 14 novembre 2005

M. Styner a un doute sur la retranscription de ses paroles concernant le point 3.1 en page 2. En effet, il lui semble avoir parlé du Tribunal fédéral et non du tribunal administratif comme mentionné. Il souhaiterait en outre que la mairie obtienne les considérants de cette décision de justice. La parole n'étant plus demandée, le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

2. Communication du Bureau du Conseil municipal

2.1 Résultats de la course de l'escalade

M. Waefler informe le Conseil municipal de la bonne participation des Troinésien(ne)s à la dernière course de l'escalade et donne les résultats de M. et Mme Kroug ainsi que de Mme Styner.

3. Communications de la Mairie

Communications de M. Magnenat, Maire

3.1 Augmentation de la redevance SIG versée aux communes

M. Magnenat donne lecture de la réponse du 8 décembre 2005 de l'Association des communes genevoises (ACG) qui propose de ne pas donner une suite positive à la demande du Conseil municipal de Troinex. La Mairie propose de prendre note de cette réponse et de ne pas insister davantage, la poursuite des démarches sans le soutien de l'ACG.

3.2 Participation des communes à l'assainissement des finances de l'Etat

La Mairie a remis sur la place de chaque conseiller municipal une copie des différentes correspondances de l'Association des communes genevoises concernant le projet de loi no 9679 prévoyant de transférer de charges de l'Etat sur les communes. Suite à l'élection du nouveau Conseil d'Etat et à la décision de ce dernier de suspendre et de revoir le projet de budget 2006, la Mairie ne sait pas si ce dossier sera maintenu par le Conseil d'Etat et tiendra évidemment le Conseil municipal au courant de l'évolution de ce projet.

3.3 Projet d'antenne de téléphonie mobile

M. Magnenat donne lecture d'un courrier de la société Arxom dans lequel cette dernière informe la commune qu'elle ne pourra pas entrer en matière pour l'installation d'une antenne dans les nouvelles zones proposées par la commission d'urbanisme. M. Magnenat fait circuler un plan annexé audit courrier qui délimite la zone idéale d'installation de l'antenne.

Au vu de ce courrier et craignant le retour du projet initial des opérateurs pour l'installation d'une antenne dans le clocher de l'église, M. Forestier demande d'ouvrir le débat ce soir même.

Pour information, M. Kaiser fait circuler un article sur la jurisprudence qui n'oblige en aucune manière des opérateurs à se regrouper sur un même mat.

Mme Martin, quoiqu'il arrive, souhaite que soit vérifiée la distance de 200 mètre par rapport aux habitations en tenant compte également de la hauteur du mat par rapport à ces dernières.

M. Styner souhaite que la commune continue à s'opposer au projet d'antenne dans le clocher et qu'elle propose la solution alternative de la route de Moillebin.

M. Querio est d'avis qu'il n'y a guère d'autre alternative mais est d'avis que la commune n'est pas obligée de réagir dans la précipitation. Pour rappel, le Conseil municipal s'était opposé à la proposition d'antenne dans le clocher de l'église, puis la commission avait demandé à la mairie de trouver une alternative à la route de Moillebin. Le courrier des opérateurs étant clair quant à l'impossibilité de s'installer dans ces zones alternatives, il propose que la solution de la route de Moillebin soit entérinée ce soir par le Conseil municipal.

M. Forestier précise que la solution de la route de Moillebin n'avait pas été refusée par la commission mais que cette dernière avait donné mandat à la Mairie de trouver une ou des solutions alternatives.

M. Berthet demande quel est l'avis du Conseil de paroisse actuellement et craint de ne plus avoir de moyen de pression sur les opérateurs si le Conseil municipal acceptait de revenir en arrière.

M. Meynard indique que la Mairie a tourné le problème dans tous les sens et propose que le Conseil municipal prenne une décision ce soir.

M. Styner précise que la commission des travaux du 25 avril 2005 avait donné un préavis favorable à l'installation d'une antenne sur le site de Moillebin.

M. Querio propose de soumettre au vote la décision de s'opposer au projet dans le clocher, jusqu'au Tribunal Fédéral s'il le fallait, et de proposer le site de Moillebin pour les 2 opérateurs (Sunrise et Orange).

Le Conseil est favorable à cette proposition par 13 oui et 2 non.

3.4 Chicanes aménagées route de la Chapelle

M. Magnenat donne lecture d'un courrier de l'OTC dans lequel l'office confirme la légalité et le respect des règles lors de la pose de ce type d'ouvrage.

3.5 Projet de la Commune de Veyrier de créer un étang et un bassin de stockage d'eau dans les Marais, près du ch. de la Cantonnière

M. Magnenat indique que l'on a pu voir dans une des dernières FAO que la Commune de Veyrier a déposé une demande d'autorisation pour l'aménagement d'une zone humide et d'un bassin de stockage d'eau. Ce dernier bassin se trouvant sur le territoire de notre commune, sur une parcelle privée, la Mairie a dû préavisier cette demande et sa réponse a été favorable, ce projet étant intéressant sur le plan agro-écologique. Il est en effet destiné à valoriser une source d'eau provenant des contreforts du Salève et qui n'était plus utilisée depuis de nombreuses années. L'eau ainsi récupérée sera mise à disposition des agriculteurs de la région.

M. Magnenat fait circuler un plan de ce projet sur lequel les Conseillers municipaux peuvent prendre connaissance de l'emplacement exact du futur bassin et de l'étang.

Communication de M. Meynard, adjoint

3.6 Poste d'employé au service de la voirie

M. Meynard informe que suite à l'annonce parue au début du mois de novembre, la Mairie a reçu plus de 190 offres pour ce poste. Dans un premier temps, la Mairie a retenu 17 candidats qu'elle a déjà reçus une fois entre mercredi passé et cet après midi. Suite à cette première série d'auditions, la Mairie a retenu quelques dossiers et espère choisir le nouvel employé encore avant Noël.

3.7 Projet de plantation de 2 arbres sur la place de la Mairie

Comme de nombreux Troinésiens, la Mairie considère que la zone située devant la boulangerie/tea-room aurait besoin d'être encore un peu « habillée » par un aménagement apportant également de l'ombre en été. Après avoir réfléchi et étudié différentes variantes, la Mairie est arrivée à la conclusion que la plantation de 2 arbres serait la meilleure solution et elle a demandé une offre pour la plantation de 2 mûriers déjà assez grands. Elle souhaite avoir l'avis du Conseil municipal avant de commander ces arbres et les planter si possible avant ce printemps.

M. Forestier s'étonne de l'abandon du projet de pergola qui avait été présenté à la commission. M. Meynard lui répond que non seulement d'un point de vue financier mais également de part sa lourdeur, ce projet a été mis de côté par la Mairie.

Après quelques interventions s'étonnant de cette décision, M. Berthet propose de renvoyer ce projet de plantation en commission des travaux.

Le renvoi est accepté par 7 oui, 5 abstentions et 3 non.

Communication de M. Buclin, adjoint

3.8 Don en faveur du tremblement de terre au Cachemire

M. Buclin indique que la Mairie a versé au début du mois de novembre une somme de Fr. 5'000.- à la Chaîne du Bonheur en faveur du Cachemire, qui a été durement touché par un terrible tremblement de terre.

4. Proposition de motion :

4.1 Motion de Mme Bernardet et MM. Alain Forestier, Christian Pittet, Jean-Marc Siegrist et Michel Zuber, Conseillers municipaux « pour un recensement des investissements prévisibles à long terme (10 ans). »

M. Pittet donne lecture du projet de motion (annexe 1) du groupe libéral. Dans le même temps, il distribue un projet de tableau récapitulatif que le groupe libéral souhaiterait voir annexé ponctuellement à l'ordre du jour ou au procès-verbal du Conseil municipal.

M. Querio indique qu'un tel outil existe déjà et qu'il a été utilisé lors de la législature précédente. Il propose donc de le mettre à jour et de le réactiver. M. Lavorel va dans son sens et propose le renvoi en commission pour l'analyse plus complète du contenu du tableau.

M. Kaiser est d'avis qu'il faut bien cibler le contenu du tableau ainsi que la fréquence de sa mise à jour et est également favorable au renvoi en commission.

Mme Martin souhaite que l'année à laquelle les différents montants ont été indiqués dans le tableau soit indiquée et qu'ils soient indexés au coût de la vie.

M. Styner propose le renvoi en commission et la mise à jour du tableau par la Mairie.

Le renvoi en commission des finances est accepté à l'unanimité.

5. Propositions individuelles et questions

5.1 Tableau des investissements en faveur des mesures environnementales

M. Berthet a remarqué dans le tableau des investissements en faveur des mesures environnementales de la commune qu'il est mentionné Fr. 350'000.- pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle communale. En tant que président de la commission salle communale, M. Berthet croit se rappeler que cette installation photovoltaïque était subventionnée à 100% et ne comprend donc pas ce montant.

M. Styner lui répond qu'il faut adopter la plus grande prudence car « ce qui était vrai hier ne le sera peut-être plus demain ». Au vu de la politique actuelle des SIG, il ne semble pas que le subventionnement sera de 100% au moment de la réalisation de la salle communale.

5.2 Eclairage du parking semi-enterré

M. Styner s'indigne de voir que, malgré plusieurs demandes, l'éclairage du parking se met en marche même la journée alors que ce n'est absolument pas nécessaire. La mairie fera le nécessaire.

5.3 Présence de personnel communal lors du montage/démontage de manifestations communales

M. Styner demande à ce qu'il soit exigé que le technicien communal soit présent lors du montage et du démontage du matériel prêté par la commune aux sociétés afin d'en expliquer le fonctionnement. Il prend l'exemple du Marché de Noël de la Ferme Rosset où personne ne savait monter la tente « parapluie » et où seules 2 dames ont installé les tables et les bancs. La Mairie étudiera la question.

5.4 Tri des déchets à l'école

M. Styner toujours demande à ce que la Mairie fasse le nécessaire pour installer une mini-déchetterie à l'école afin de former les enfants dès leur plus jeune âge au tri des déchets. M. Meynard lui répond que la Mairie étudie actuellement la question et aura une solution d'ici au printemps prochain.

Mme Martin soutient M. Styner et est favorable à l'installation de poubelles de tri dans les préaux.

5.5 Signalisation du bâtiment de la Mairie

M. Lavorel remarque que plusieurs personnes ont eu du mal à trouver le bâtiment de la Mairie et propose qu'une indication claire soit apposée sur cette dernière. La Mairie fera le nécessaire.

5.6 Suivi des divers du Conseil municipal

M. Pittet revient sur la question du suivi des divers des séances du Conseil municipal. M. Niederhauser lui répond que Troinex sera prochainement équipé d'un site intranet à l'attention des Conseillers municipaux (projet CMNET) et qu'un outil de recherche par thème, date, etc. sera disponible par ce biais.

5.7 Promenade vers le Nant-de-Sac négligée

Mme Martin a remarqué en se promenant vers le Nant-de-Sac un certain état d'abandon (arbre déraciné et détrit) et déplore cet état. La Mairie procédera au nettoyage et verra avec le service du feu pour procéder à l'enlèvement de l'arbre déraciné.

5.8 Thune du coeur

Mme Bernardet fait circuler la traditionnelle enveloppe en faveur de la Thune du coeur et demande à M. Niederhauser de la faire circuler également parmi le personnel communal.

5.9 Procédure de déclassement de la parcelle des Crêts

M. Berthet aurait entendu qu'une procédure de déclassement de la parcelle des Crêts serait en cours et demande si la Mairie est au courant de ceci. La Mairie lui répond par la négative.

5.10 Aménagement d'un grenier en appartement

M. Meynard indique que la Mairie a prévu de réaménager un grenier des immeubles communaux du chemin Lullin en un appartement de 4 pièces. Pour information, ce grenier abritait auparavant les archives communales et servait de local de réunion aux scouts.

5.11 Installation d'une polybenne pour le service du feu sur le camion de la voirie

M. Magnenat indique que la Mairie étudie la possibilité d'aménager une polybenne avec le matériel « eau-inondations » du service du feu qui se monterait sur le nouveau camion de la voirie. Le matériel incendie serait installé sur le Mercedes.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt la séance à 21h35.

Le Président :
M. J-P. Waefler

Le secrétaire :
M. O. Niederhauser

Un Conseiller municipal :

Annexe 1

Troinex, le 08 novembre 2005

MOTION

De Madame Dominique Bernardet et de Messieurs Alain Forestier, Christian Pittet, Jean-Marc Siegrist et Michel Zuber, conseillers municipaux.

Recensement des investissements prévisibles à long terme (10 ans)

Considérant,

- le manque de vision d'ensemble à long terme des investissements planifiés ou probables de la Commune
- les gros projets en cours et à venir
- la situation financière actuelle qui oblige à optimiser les flux financiers
- l'aide à la prise de décision et l'ordre de priorité des projets qu'apporteraient les outils proposés

Le groupe libéral invite le Conseil Municipal de Troinex

à entrer en matière concernant l'élaboration d'un recensement des investissements prévisibles à long terme (10 ans), même non encore acceptés par le Conseil Municipal, incluant un ordre de priorité des projets.